

43 RUE BARBES

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 RUE DE VERDUN, 11000 CARCASSONNE
928 709 898 RCS CARCASSONNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 4 Mai 2024

L'an 2024, le 4 Mai, à 14H30,

La Société **FRESNEL**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 23 rue de Verdun, 11000 CARCASSONNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 893 656 058 RCS CARCASSONNE-11000, représentée par M. Vincent ATTAL, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société 43 RUE BARBES,

En présence de Monsieur Vincent ATTAL, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Modification de la Dénomination
- Transfert du siège
- Modification des articles 3 et 4 des statuts
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Vincent ATTAL de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société **FRESNEL**
SAS au capital de 1000 euros
Dont le siège social est 23, Rue de Verdun 11000 – CARCASSONNE
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro Carcassonne 893656058,

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide la modification de la Dénomination qui sera : 43 BOULEVARD BARBES

TROISIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide le transfert du siège social au 43 Boulevard Barbès – 11000 Carcassonne

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique décide à compter de ce jour la modification des articles 3 et 4 des statuts et la suppression de l'article 27

CINQUIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit ;

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société SAS FRESNEL
M. Vincent ATTAL

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final vertical stroke, representing the signature of M. Vincent ATTAL.